

## FOURNITURES SCOLAIRES CE2

La plus grande partie des fournitures générales nécessaires sera procurée à chaque élève de l'école. Ces fournitures seront données aux élèves qui habitent BONDUES et à ceux qui auront reçu l'avis favorable de leur mairie (copie de l'accord à nous transmettre) dans le cadre du protocole d'accord intercommunal. Les Bonduois doivent fournir obligatoirement un justificatif de domicile de moins de deux mois à remettre avec la contribution familiale afin de bénéficier de ces remboursements.

Voici la liste des fournitures particulières à vous procurer :

1 carte ILEVIA pour prendre le bus de ville avec la classe	
2 photos d'identité	
1 cartable solide (cartables à roulettes interdits, trop d'escaliers dans l'école)	
1 trousse garnie avec 4 Bics différents (bleu-noir-rouge-vert).*	
1 stylo plume, cartouche d'encre bleue*	
Crayons de bois* + gomme	
1 taille crayons avec boîte	
Crayons de couleur et feutres dans une trousse	
1 surligneur	
1 paire de ciseaux de bonne qualité (existe ciseaux gauchers)	
1 règle de 30 cm en plastique dur (règles en plastiques souples et en métal interdites)	
1 ardoise Velléda + 1 effaceur + gros marqueurs appropriés	
Plusieurs sticks de colle	
1 paquet de protège-documents en plastique (x 100) de bonne qualité	
1 pochette canson couleurs vives 160 g 24x32	
1 reliure 160 vues (rouge)	
1 équerre en plastique	
1 compas à molette avec balustré	
1 dictionnaire Le Robert <u>junior</u> 7-11 ans grand format	
1 trieur 6 compartiments en polypropylène	
2 boîtes de mouchoirs	
<p><b>Pour le sport</b> (dans un sac marqué au nom de l'enfant)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Short</li> <li>• Pantalon de survêtement</li> <li>• Chaussures de sport</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chaussettes</li> <li>• 1 sweat réservé au sport</li> <li>• Le t-shirt offert par l'école en début d'année est obligatoire</li> </ul>

**Le tablier** est obligatoire à l'école.

Des tabliers avec le logo de l'école peuvent être achetés auprès de l'APEL au prix de 25€ pièce.

Une vente de tabliers sera organisée le jour de la pré-rentrée le lundi 31/08/2026 après-midi.



**Tout le matériel et tous les vêtements doivent être marqués au nom de l'enfant**

\*Stylos et trousse à gadgets (type Legami, lumineux, sonores, à paillettes...) interdits en classe : ce sont des sources de distraction pour les élèves.

Merci de privilégier les fournitures scolaires propices au travail et respectueuses de l'environnement et d'éviter les gadgets.

**Le correcteur blanc sous toutes ses formes, le cutter, les objets métalliques sont interdits.**

**Merci de garder cette liste pour renouveler le matériel jusqu'à la fin de l'année.**

